

DECLARATION ET ENCADREMENT

L'accueil de loisirs Kreiz'Y Dolmen est déclaré à la direction départementale de la cohésion sociale dans le cadre d'un projet éducatif. L'équipe d'encadrement qualifiée garantit l'application de la législation et la sécurité de vos enfants.

LOCAUX

L'accueil des enfants a lieu dans les locaux de l'accueil de loisirs au sein de l'école des Korrigans à Carnac.

HORAIRES

L'équipe d'animation vous demande de **respecter les horaires d'arrivée et de départ de vos enfants** :

le matin, de 7h30 à 9h30.

le midi, de 11h45 à 12h15 et de 13h15 à 13h45.

le soir, de 16h45 à 18h45.

L'accueil ou le départ de tout enfant en dehors de ces horaires devra faire l'objet de l'accord préalable de la Direction et d'une **autorisation écrite**. **Lors des sorties, aucun accueil n'est assuré sur le centre. Veuillez à prendre connaissance des horaires de départ et d'arrivée.**

En cas d'absence, de retard ou d'urgence vous devez contacter l'équipe d'animation au **06.37.27.44.94**

CONDITIONS D'ADMISSION et INSCRIPTIONS

L'accueil de loisirs accueille les enfants de 2 ans 1/2 scolarisés à 13 ans et disposant de leurs vaccins à jour.

L'inscription de votre enfant sera effective à réception du dossier complet, à renouveler tous les ans, au Pôle Education Jeunesse.

Pendant la période d'inscription, les places disponibles pour les sorties sont attribuées en priorité pour les enfants fréquentant l'accueil 4 ou 5 jours dans la semaine (voir forfaits).

DOCUMENTS A FOURNIR

* Une fiche d'inscription (une fois par année scolaire)

* Le feuillet de présence ci-joint

* Le carnet de santé (photocopie des vaccins)

En cas de séparation ou de divorce, le jugement du tribunal signalant le parent ayant l'autorité parentale.

ALIMENTATION RESTAURATION

Possibilité de repas, les goûters sont fournis. Pour les enfants présentant une allergie ou une intolérance alimentaire, un **protocole d'accueil individualisé (PAI)** doit être signé. En cas de **régime spécifique**, une autorisation est à remplir en mairie

SANTE, ACCIDENT

Si votre enfant est atteint d'une maladie ou d'un handicap nécessitant une attention ou des soins un **protocole d'accueil individualisé** doit être signé.

En cas d'accident grave, l'équipe d'animation a pour consigne de prévenir immédiatement les pompiers et d'avertir les parents ou les personnes notifiées sur la fiche d'inscription. En cas d'accident bénin ou de maladie, les parents ou les personnes indiquées sont consultées pour prendre les décisions utiles au bien être de l'enfant.

TARIFS 2017

| Quotients familiaux 2017 | Demi-journée sans repas | Demi-journée avec repas | Journée avec repas | Forfait 4 jours (moins 10%) | Forfait 5 jours (moins 10%) |
|--------------------------|-------------------------|-------------------------|--------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| Inférieur à 959 € | 5.02 € | 7.28 € | 11.07 € | 39.85 € | 49.82 € |
| De 960€ à 1199 € | 6.27 € | 8.53 € | 12.55 € | 45.18 € | 56.48 € |
| De 1200 à 1439 € | 6.78 € | 9.04 € | 13.55 € | 48.78 € | 60.98 € |
| Supérieur à 1440 € | 7.78 € | 10.04 € | 15.57 € | 56.05 € | 70.07 € |
| Tarif unique extérieur | 9.54 € | 12.55 € | 20.58 € | 74.09 € | 92.61 € |

Tarifs en fonction du quotient familial pour les enfants scolarisés en primaire et pour les parents résidant et/ou travaillant à Carnac, Plouharnel ou La Trinité-Sur-Mer.

Majorations :

- 1.50 € par quart d'heure de retard après 18h45,

- 1.00 € par demi-journée pour les annulations notifiées 24h à l'avance.

- Facturation du tarif prévu pour les annulations notifiées moins de 24h à l'avance ainsi que pour tout enfant absent (sauf sur justificatif médical).

Sans justificatif de ressources le tarif du quotient maximum est appliqué. Aucune modification de tarif ne sera effectuée après facturation. Réduction de 10% pour le second enfant et moins 20% à partir du troisième enfant. (ordre de naissance)

REGLEMENT DES FACTURES

Pas de paiement à l'inscription. Une facture vous sera transmise par courrier après les vacances.

L'Aide aux Temps Libres de la CAF et l'attestation de séjour de la MSA sont acceptées. La notification de la CAF doit être présentée lors de l'inscription pour être déduite à la facturation.

Le règlement est à effectuer au Trésor Public (rue du Tumulus à Carnac). Possibilité de prélèvement automatique, compléter l'imprimé auprès du Pôle Education Jeunesse. En cas de prélèvement automatique les chèques vacances ne sont pas acceptés comme moyen de paiement.

RECOMMANDATIONS

Il est conseillé de mettre des **vêtements adaptés** aux activités de loisirs et marqués au nom de l'enfant (aucune assurance ne prend en compte les dégâts vestimentaires). Les familles sont priées de veiller à ce que les enfants n'apportent ni objet de valeur, ni jouet personnel, ni objet dangereux.

En fonction des aléas, l'accueil de loisirs se réserve le droit de modifier les activités prévues.

ASSURANCES

La mairie décline toute responsabilité en cas de perte, de détérioration ou de vol d'objet personnel.



La CAF et le Conseil général du Morbihan participent au financement de l'accueil.



VACANCES DE PRINTEMPS 2017

KREIZ'Y DOLMEN Accueil de loisirs

Organisé par les villes de Carnac, Plouharnel, La Trinité-Sur-Mer

Lieu d'accueil
Accueil de loisirs
Ecole des Korrigans
à CARNAC

Du lundi 10 avril au
vendredi 21 avril
7h30-18h45

KYD Jr
Accueil des 6-10 ans



RENSEIGNEMENTS
ET INSCRIPTIONS

En mairie du mercredi 29 Mars
au mercredi 5 avril 2017

À l'Accueil de Loisirs pour les places
restantes à partir du lundi 10 avril.

POLE EDUCATION JEUNESSE
Mairie de CARNAC

02.97.52.08.97 - k.leglaunec@carnac.fr

Equipe d'animation : 06.37.27.44.94



FEUILLET DE PRESENCE

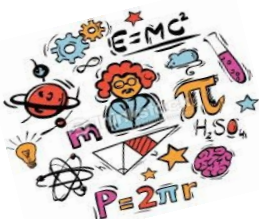
Vacances de Printemps 6-10 ans

Nom prénom de l'enfant :
 Age de votre enfant : Classe :
 Nom des parents :
 N° tél :
 Mail:

Veillez cocher les temps de présence :

| Dates | Matin | Repas | Après-midi | Réservé Mairie |
|----------------|-------|-------|------------|----------------|
| Lundi 10/04 | | | | |
| Mardi 11/04 | | | | |
| Mercredi 12/04 | | | | |
| Jeudi 13/04 | | | | |
| Vendredi 14/04 | | | | |
| Lundi 17/04 | FERME | | | |
| Mardi 18/04 | | | | |
| Mercredi 19/04 | | | | |
| Jeudi 20/04 | | | | |
| Vendredi 21/04 | | | | |

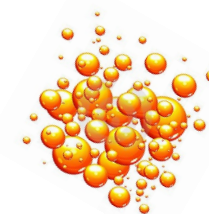
J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de L'ALSH (voir au verso)
 A Carnac, le
 Signature : « lu et approuvé »



PROGRAMME des KYD Jr.

ACCUEIL DE LOISIRS 6-10 ANS

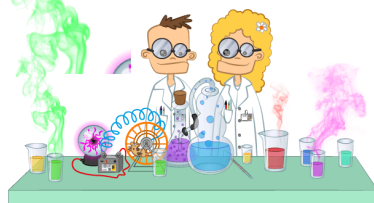
Au printemps, entrez dans un monde de découvertes et d'expériences folles avec les scientifikyd's !



| | | matin | après-midi |
|-----------------|-----------|--|--|
| Lundi | 10 | Gamelle | Cabanes et exploration en forêt |
| Mardi | 11 | Journée au parc animalier de branféré - <i>pique nique fourni</i> | |
| Mercredi | 12 | Atelier du chocolat | Transformation en loup garou |
| Jeudi | 13 | Création d'empreintes d'animaux | Tag végétal |
| Vendredi | 14 | Parcours aventure ! | Chasse aux œufs au tumulus |



| | | matin | après-midi |
|-----------------|-----------|--|-------------------------------------|
| Lundi | 17 | Férial - Joyeuses Pâques ! | |
| Mardi | 18 | Fresque dans tous les sens | Plantations et jeux sportifs |
| Mercredi | 19 | Quoi de n'œuf? (expériences scientifiques autour de l'œuf) | Les ateliers du jardin |
| Jeudi | 20 | Journée «défis-Beach»: rencontre intercentre, sports de plage, circuits de billes, château de sable - <i>pique-nique fourni</i> | |
| Vendredi | 21 | Expériences scientifiques et culinaires avec intervention des petits débrouillards | |



Pour connaître et suivre les actualités du pôle éducation jeunesse :
 Agenda, Retour en images, et autres services

Rendez-vous sur www.carnac.fr

